

COP21 – PARIS LE BOURGET



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

NOTRE AFFAIRE A TOUS !

La réponse aux changements climatiques n'est pas seulement environnementale ou énergétique. Elle porte aussi sur la réduction des inégalités, la place centrale du travail, pour un nouveau mode de développement. La CGT revendique ainsi un développement humain durable. Elle conteste le contenu et les finalités de « la croissance actuelle », s'oppose aux idées de décroissance et s'engage pour la ré-industrialisation du pays. Le système économique

est en cause. En changer les fondements est impératif pour contenir le réchauffement climatique, permettre une adaptation des pays les plus vulnérables, l'émancipation des populations et en garantir le financement.

L'industrie est nécessaire à la lutte contre le réchauffement de la planète si on change de critères et de modèles pour développer une économie innovante, plus sobre et moins polluante.

UNE INDUSTRIE POUR UNE SOCIÉTÉ DURABLE

L'industrie a un rôle moteur dans l'économie et le développement d'un pays. Il nous faut reconquérir le développement industriel, répondant aux besoins de la population. Il ne s'agit pas de tout faire par nous même, les échanges avec les autres pays sont nécessaires. Mais ils doivent s'équilibrer globalement par la coopération. Pour échanger, il faut exister.

Concevoir et produire autrement, c'est aussi relocaliser des productions pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

Par exemple, le raffinage de pétrole subit une réduction de capacité de production de plus de 30% alors que la consommation française de produits raffinés ne baisse que de 1% par an. La différence est importée depuis des usines au Moyen-Orient et d'Asie, dimensionnées uniquement pour l'export et non pour développer ces pays où les normes sociales et environnementales sont très faibles !

Globalement, les délocalisations, si elles baissent les émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) augmentent l'empreinte carbone de la France due aux importations, et répondent uniquement à l'augmentation des profits.

Reconquérir une industrie, cela ne peut se faire qu'au prix d'investissements :

- ▶ Dans l'appareil productif, en investissant dans des procédés nouveaux moins consommateurs d'énergie et de matières premières, en développant les productions répondant aux besoins ;
- ▶ Dans la recherche et développement, fondamentale et appliquée. Trop souvent aujourd'hui les entreprises pro-

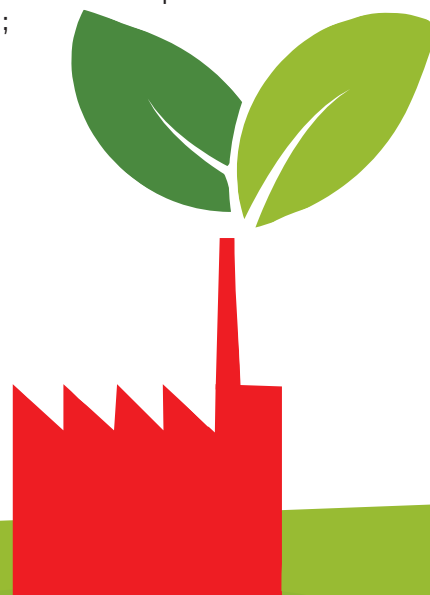
fitent du crédit impôt recherche (CIR) et des pôles d'excellence pour utiliser les avantages offerts ici et industrialiser ailleurs ;

- ▶ De renouvellement des compétences et savoirs faire détruits par les suppressions d'emplois. Il faut massivement investir dans l'emploi et la formation. Sortir les travailleurs de la précarité, augmenter les salaires, réduire le temps de travail. Autant de conditions indispensables et non freins au développement économique.

Pour financer cette politique d'investissement, il est temps de réorienter :

- ▶ Les aides publiques qui ne servent qu'à augmenter les dividendes des actionnaires ;
- ▶ Les résultats des entreprises dont une part excessive est consacrée au capital ;
- ▶ Les financements bancaires vers l'investissement productif, notamment celui des PME.

La CGT porte de nombreux projets de productions tenant compte des enjeux environnementaux, par exemple en favorisant les recherches sur le stockage de l'énergie, l'hydrogène.



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE SONT ÉTROITEMENT LIÉES

Produire de l'énergie pour répondre aux besoins de l'humanité, tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre est un véritable défi. Alors que la précarité énergétique explose, le droit à l'énergie pour tous doit être garanti. La politique énergétique devrait donc s'articuler autour de trois axes : recherche de l'efficacité énergétique, équilibre des différentes sources d'énergie, maîtrise publique du secteur. Et, la recherche occupe une place centrale dans la construction de cette réponse pour préparer un nouveau mode de développement.

L'efficacité énergétique représente un levier essentiel à déployer dans le bâtiment, les transports et l'industrie.

Les différentes sources d'énergie doivent être combinées afin de former le meilleur mix énergétique au regard de leur impact économique, environnemental et social. La hausse des tarifs aurait des conséquences non seulement sur les usagers (hausse des factures) mais également sur l'économie et notamment l'industrie. L'accès à une électricité fiable est un facteur déterminant pour certaines activités industrielles.

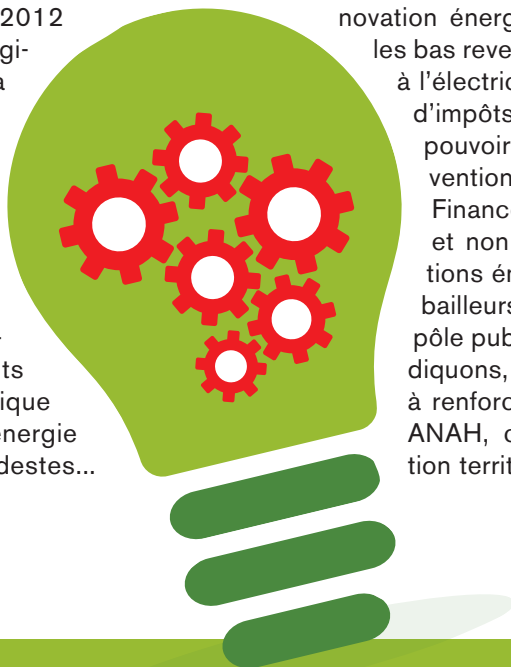
Il faut privilégier les énergies peu ou pas émettrices de gaz à effet de serre, développer de véritables filières industrielles. La CGT conteste la réduction à 50% de la part nucléaire dans la production électrique, arbitraire et non motivée par la lutte contre les émissions. A l'opposé, il faut réellement organiser la transition énergétique en investissant pour l'avenir d'une filière nucléaire stratégique publique, encore plus sûre et économe et pour le développement d'une filière des énergies renouvelables. Diminuer l'utilisation des ressources fossiles permet également de soulager notre balance commerciale, d'améliorer notre indépendance énergétique et de préserver les ressources naturelles.

L'énergie est un secteur stratégique. La commission européenne et la plupart des gouvernements veulent libéraliser l'ensemble du secteur de l'énergie et s'attaquer aux tarifs nationaux réglementés. A l'opposé, la CGT milite pour la construction d'un pôle public de l'énergie dans un cadre européen de coopération, assurant à la fois un haut niveau de garanties collectives pour les salariés, et une énergie accessible à tous et en toute sécurité. C'est un enjeu de maîtrise publique, d'appropriation sociale et de démocratie.

MOBILISER TOUS LES LEVIERS DANS LE RÉSIDENTIEL – TERTIAIRE !

Les émissions des bâtiments (logements de tous types, bureaux, services, commerces...) représentent 20 % des émissions nationales. L'objectif d'une réduction de 50 % de ces émissions d'ici 2030 et de 85 % à l'horizon 2050 est ambitieux. En raison de la durée de vie des bâtiments et de l'application pour le neuf des normes 2012 de performances énergétiques, le gisement de réduction se situe dans la rénovation énergétique du bâti existant. Les besoins s'avèrent considérables pour financer la rénovation lourde et le changement des équipements de chauffage au bénéfice de systèmes performants et moins émetteurs de polluants. Or on est très loin de l'objectif de rénover chaque année 500 000 logements dès 2017 ! Et la précarité énergétique progresse... Poids des charges énergie des locataires, des propriétaires modestes...

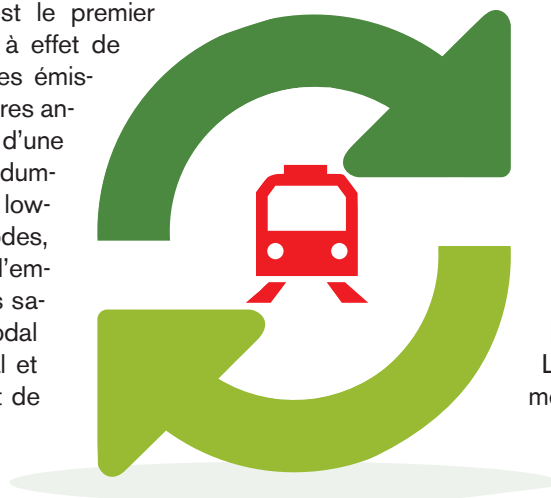
Pour la CGT, on doit mobiliser tous les leviers pour changer la situation, obtenir le droit à l'énergie et la baisse des émissions. Formation des salariés et artisans du BTP pour des rénovations performantes et adaptées aux réalités. Filières régionales et nationales de production des matériaux et équipements de rénovation énergétiques. Chèque énergie pour les bas revenus ne se limitant plus au gaz et à l'électricité. Prêts à taux zéro et crédits d'impôts prenant en compte la réalité du pouvoir d'achat des emprunteurs, subventions pour les ménages modestes. Financement par la Caisse des dépôts et non par les locataires des rénovations énergétiques des immeubles des bailleurs sociaux. En complément du pôle public de l'énergie que nous revendiquons, le rôle des services publics est à renforcer dans les territoires (Ademe, ANAH, contrôle des travaux, planification territoriale...).



TRANSPORTS : TOUT CAMION, CARS MACRON... OU RÉDUIRE LES ÉMISSIONS, IL FAUT CHOISIR !

Le secteur des transports est le premier émetteur en France de gaz à effet de serre, le seul secteur dont les émissions augmentent ces vingt dernières années. Les transports sont au cœur d'une concurrence féroce, source d'un dumping social amplifié par la politique low-cost (à bas coût) dans tous les modes, avec des effets dévastateurs sur l'emploi et les conditions sociales des salariés. A l'encontre du report modal de la route vers le rail et le fluvial et des objectifs de qualité de l'air et de réduction des GES pour limiter le réchauffement climatique, la politique gouvernementale est éloquente ! Généralisation des 44 tonnes, abandon du wagon

isolé, abandon de l'écotaxe poids lourds, augmentation de la TVA pour les transports publics (5,5 % à 10 %), menaces de suppression des lignes Trains d'Équilibre du Territoire ou réduction des fréquences... A cela s'ajoute la loi Macron qui libéralise le transport par autocars ... Dans le même temps, se met en place la réforme du système ferroviaire, éclatant en trois l'entreprise, aggravant les dysfonctionnements liés aux réductions de moyens humains et matériels mettant en cause la sécurité et menaçant



l'avenir de 11 000 Kms de lignes.

Le secteur des transports est déterminant pour agir en efficacité et sobriété énergétique.

Nous avons besoin de tous les modes de transport, dans une logique forte de multimodalité et de complémentarité. Il faut arrêter d'opposer et de mettre en concurrence les modes de transports et les salariés qui les assurent !

Les coûts externes routiers, au moins quatre fois plus élevés que ceux du transport ferroviaire, (accidentologie, usure des infrastructures, pollutions, embouteillages...), sont payés par le contribuable. Cela en fait le

mode le plus subventionné.

La CGT propose une juste tarification du transport routier facilitant la relocalisation industrielle et les circuits courts.

La CGT demande une augmentation de la contribution des entreprises aux transports collectifs et des investissements significatifs dans l'amélioration de la qualité des réseaux de transport. Une politique d'aménagement des territoires et de transport doit se faire en cohérence avec une politique industrielle nationale et régionale.

ENJEUX DE SANTÉ ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques auront des conséquences de plus en plus importantes sur notre environnement de travail, de vie, notre santé.

D'ores et déjà, plusieurs rapports ont mis en évidence le coût pour la société des pollutions atmosphériques liées aux activités humaines et au réchauffement climatique.

La CGT défend une conception globale de la santé ne dissociant pas santé au travail et santé environnement. Elle revendique donc un effort accru pour la recherche. Elle met l'accent sur les politiques de prévention, la formation des professionnels de santé, la résistance des infrastructures de secours.

La CGT demande que le droit d'alerte environnementale en milieu professionnel soit revu permettant de mieux prendre en compte les pollutions de l'air, de l'eau, des sols ainsi que les pollutions sonores. Il faut donc développer les droits et moyens des CHSCT et CE sur la santé, les conditions de travail, et sur tous les enjeux environnementaux des entreprises, ce qui se heurte au refus du Medef.



CAPITALISME OU CLIMAT, LÀ AUSSI, IL FAUT CHOISIR !

A la recherche du profit maximum pour leur intérêt privé, les multinationales n'hésitent pas à produire des biens aux quatre coins du monde, pour les assembler dans un pays et ensuite les vendre dans un autre. Pour la CGT, changer de système est la solution. Il s'agit d'un enjeu environnemental, social et démocratique.

La recherche de profits se fait au détriment des travailleurs. Sous couvert de compétitivité, ils sont mis en concurrence entre territoires en France, en Europe et dans le monde. Les multinationales s'installent là où les salaires et les normes sociales sont les plus bas. Cette course au moins-disant social est évidemment une mauvaise solution pour l'économie d'un pays : les salaires stagnent, le pouvoir d'achat diminue, la demande est ralentie. Elle est aussi contraire à l'éthique en faisant consommer des biens produits sur l'exploitation des peuples les plus vulnérables.

La recherche de profits s'opère aussi au détriment de l'environnement. Par la simplification des normes permettant aux entreprises d'échapper à leurs obligations, l'exploitation exacerbée des ressources naturelles, le jeu boursier des droits à polluer. Et, la libéralisation totale des échanges et de la concurrence augmentent les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, la course aux profits se réalise au détriment de la démocratie et de la souveraineté des peuples à décider des orientations de leur pays. Le traité de libre-échange entre l'Union Européenne et les États-Unis (TAFTA), ainsi que l'accord sur le commerce des services (TISA) en sont des exemples. S'ils étaient ratifiés, le libre-échange en serait d'autant plus facilité et les services publics privatisés. Les multinationales pourraient encore plus s'opposer à toute politique ou action allant à l'encontre de leurs intérêts.

Changer de système économique, pour un système qui répondrait à l'intérêt général, est crucial au regard des enjeux environnementaux et sociaux. La CGT propose de passer d'un modèle linéaire mondialisé «produire, consommer, jeter» à un modèle circulaire durable et de coopération «éco-concevoir, produire et distribuer sur des circuits courts, consommer, recycler».

Les modèles de production adoptés par les ex Fralib et ex Pilpa montrent l'intérêt environnemental et social de soutenir des chaînes d'approvisionnement et de production courtes et durables. Ils mettent en perspective d'autres modèles visant la réponse aux besoins ainsi que l'intérêt général.

L'INTERVENTION ET LA MOBILISATION DES TRAVAILLEURS : UNE NÉCESSITÉ !



Lutter contre le réchauffement climatique est un enjeu de société, un enjeu environnemental et social, dont les travailleurs doivent s'emparer.

Développer l'industrie et les services publics est constitutif de la lutte contre le réchauffement climatique.

Changer à terme de système économique, passe par l'intervention des travailleurs dans les choix qui s'opèrent dans les entreprises et les services publics.

La CGT propose de :

- ▶ Revaloriser le travail (emploi, salaire, formation...) et les qualifications ;
- ▶ Accroître l'effort de recherche et les investissements productifs ;
- ▶ Développer une politique industrielle et énergétique

tenant compte des enjeux environnementaux ;

- ▶ Mobiliser autrement le financement pour libérer l'industrie du carcan de la financiarisation et les services publics des politiques d'austérité ;
- ▶ Renforcer la démocratie sociale et gagner des droits nouveaux pour les travailleurs.

Ensemble, poursuivons les débats et amplifions les actions dans nos lieux de travail et localités. Avant le lancement de la COP21, la CGT appelle les salariés à manifester massivement le 29 novembre 2015, sous la bannière CGT, pour une reconquête industrielle tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux.

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER-LÀ ! ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, NOUS SERONS PLUS FORTS.

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**